

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

14 décembre 2018

*L'an deux mille dix-huit, le vingt et un décembre à dix-huit heures,*

*le Conseil de Communauté légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BOULEAU, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau,*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41  
 PRESENTS : 32  
 VOTANTS : 38

*Etaient présents :*

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Marquet (Coullons), M. Bouleau, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, Mme Constantin, Mme de Metz, Mme E Silva, Mme Flandry, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Quaix, M. Ravoyard, M. Tindillère, M. Tuisat (Gien), Mme Loskoff (Langesse), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Leroy, M. Prieur (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (St Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (St Gondon), Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

*Etaient absents avant donné pouvoir :*

Mme Le Hardy à M. Darmois, M. Greuin à M. Cammal, Mme Pereira à M. Tindillère, M. Fagart à M. Laurent, Mme Robbio à Mme Leroy, M. Henry à Mme Meneau.

*Etait absent excusé :*

M. Pichery

*Etaient absentes :*

Mmes Coutant et Cadier

M. Boucher a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération n° 2018-150**

**OBJET : Vote du budget assainissement individuel 2019**

Rapporteur : Monsieur BOULEAU, Président

*Vu l'instruction comptable M49,*

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1, L2311-1, L2312-2 à L2312-4*

**I - Section d'exploitation**

La section d'exploitation s'équilibre à 34 883,20 €.

		<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
70	Ventes produits, prestations services	34 883,20	
011	Charges à caractère général		26 218,75
012	Charges de personnel		3 000,00

65	Autres charges de gestion courante		500,00
67	Charges exceptionnelles		5 114,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre section		50,00
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>		<b>34 883,20</b>	<b>34 883,20</b>

## **II - Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 50 €

		<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	50,00	
20	Immobilisations incorporelles		50,00
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>50,00</b>	<b>50,00</b>

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

*Sur avis favorable de la commission finances du 29 novembre 2019,*

*Sur avis favorable du Bureau du 7 décembre 2019,*

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2019 du budget assainissement individuel.

Pour extrait conforme,  
à Gien, le 31 décembre 2018,

le Président,

***Certifiée exécutoire,***

*Les formalités de publicité ayant été effectuées le 28 décembre 2018*

Christian BOULEAU

